

Bolivie

Depuis 2005, c'est-à-dire depuis que le président Evo Morales Ayma dirige le pays, un processus pour élaborer une nouvelle constitution politique reconnaissant la diversité culturelle de la Bolivie a été engagé. Cette constitution a été promulguée en 2009 après consultation de la population, à la suite de quoi de nombreuses politiques nationales relatives à la diversité culturelle en Bolivie ont été développées.

Le jour même de la promulgation de la nouvelle constitution politique était créé par Décret suprême n° 29894 le premier ministre des Cultures, en tant que responsable national principal de l'administration des affaires culturelles, avec deux vice-ministres sous sa tutelle, l'un chargé de l'interculturalité, l'autre de la décolonisation. En 2010, le vice-ministre du Tourisme lui a été rattaché afin de promouvoir le tourisme communautaire.

La création de cette nouvelle institution impose de mettre en place une nouvelle structure organisationnelle regroupant les outils d'administration et de planification, ainsi que les instruments juridiques, en se conformant toutefois au plan de développement national qui définit l'orientation du pouvoir exécutif relevant de son domaine de compétence.

Au cours des deux dernières décennies, le concept de « culture » et l'idée de « diversité culturelle » ont été largement débattus par des organisations nationales et internationales. Dans ce contexte, la différence culturelle apparaît non seulement comme un point de vue anthropologique, mais aussi comme une catégorie fondamentale pour la construction du développement socioculturel des individus.

La multiplicité des identités et des comportements culturels est liée non seulement à des valeurs et prédispositions individuelles, mais aussi à l'influence des institutions sociales (école, famille et religion), politiques (État) et historiques (patrimoine culturel et ses caractéristiques coloniales, racisme, homophobie, système patriarcal, entre autres).

Le processus de récupération des valeurs historiques culturelles remet les cultures vivantes de la Bolivie sur le devant de la scène.

La culture ne doit pas être considérée uniquement du point de vue de l'art, du patrimoine ou des droits des peuples indigènes. La culture est l'intégration de toutes les possibilités. La distinction qui est faite entre culture et cultures dans la nouvelle Constitution politique de l'État plurinational de la Bolivie renvoie à une nouvelle conception de la question culturelle. La conception classique de la culture, dans son aspect singulier, découle de l'hypothèse selon laquelle il n'existe qu'une culture, laquelle consiste en manifestations artistiques, en particulier celles appartenant à la catégorie dite des « Beaux-Arts », qui donnent à un pays certaines particularités « culturelles ». Cette vision réduit la culture à un aspect formel et discrédite la vision historique et la conformation sociale des cultures.

La culture doit être considérée et comprise sous l'angle de la neutralité, car elle est composée de toutes les manifestations culturelles (art, musique, théâtre, philosophie, science et idéologie) que les hommes et les femmes de tous les peuples et sociétés élaborent.

Les pratiques et les identités culturelles prennent tout leur sens quand nous pensons éthique, comportement responsable, motivation, administration dynamique, initiatives et toute une série de comportements humains, depuis l'économie privée jusqu'à l'économie communautaire.

Pour toutes ces raisons et beaucoup d'autres, la Bolivie s'est engagée sur la voie de la construction d'une identité nationale basée sur le respect et la reconnaissance de toute sa diversité culturelle à travers les nombreuses nouvelles politiques apparues dans les principaux objectifs de la Convention de 2005.